**Quelle figure prend le ministère presbytéral dans les territoires ruraux de la Creuse ?**

**Contribution à la réflexion du diocèse de Limoges**

**2015 / 2016**

# Quelle figure prend le ministère presbytéral dans les territoires ruraux de la Creuse ?

***Contribution à la réflexion du diocèse de Limoges***

Dans notre groupe de relecture, qui, six ou sept fois par an, rassemble les responsables pastoraux des deux doyennés de Creuse et qui fonctionne depuis une dizaine d’années, nous avons voulu participer au débat du Conseil presbytéral sur la figure propre de notre ministère au sein de notre Église diocésaine. Trois de nos réunions (2015/16) ont été consacrées à cette thématique : chacun de nous a partagé sa propre vision des choses ; nous avons ensuite repéré et discuté quelques convergences et différences et décidé de rédiger un texte commun et de l’adresser, accompagné des « témoignages » de chacun, au futur évêque et au futur Conseil presbytéral.

1. **Un profil spécifique**

1. Depuis la réforme des paroisses, après le synode de 1985, les territoires ruraux de la Creuse se réjouissent d’une relative stabilité institutionnelle, reprécisée en 2005 dans la lettre « Paroisses pour l’Évangile » de Mgr Dufour : deux doyennés, six paroisses, des « relais » territoriaux ou autres qui, constitués à partir de « foyers de vie chrétienne », ont des profils très divers (certains connaissant une belle stabilité, d’autres périclitant, d’autres encore émergeants…). Le ministère presbytéral s’inscrit dans ce schéma. Il exige à la fois l’aptitude à exercer un vrai *ministère curial de rassemblement* et une capacité de se déplacer continuellement (*itinérance*) pour rejoindre les « foyers de vie chrétienne » sur place ou d’autres personnes et de vivre donc dans une grande *proximité* avec eux. Cette « posture » paradoxale (où les tensions sont fréquentes) exige un grand équilibre personnel, à la fois humain et spirituel, beaucoup de souplesse, une bonne capacité d’ajustement et l’aptitude à déléguer et à faire confiance aux acteurs locaux en suscitant et en encourageant une vie de disciple missionnaire.

2. Nous soulignons en particulier les *conditions spirituelles* du ministère. Parmi les plus décisives est celle de savoir vivre une vraie *fraternité*, don de la vie trinitaire, surtout avec les confrères, diacres et autres acteurs pastoraux. La solidarité fraternelle, est en effet l’antidote par excellence contre l’isolement et l’individualisme qui ne cessent de nous guetter ; elle est l’espace où se réapprend sans cesse l’attachement à l’Évangile, la docilité à l’Esprit de Dieu et l’amour de l’Église. Cela suppose évidemment des rencontres régulières. C’est dans ces rencontres que s’exerce la relecture commune, permettant de recevoir ensemble ce que Dieu fait pour nous au jour le jour, source d’énergie intérieure et point de départ de tout discernement commun du chemin à prendre par nos communautés. C’est aussi dans ces rencontres que se profilent, se complètent et se fécondent mutuellement – dans une belle émulation – les charismes des uns et des autres. Car personne d’entre nous ne peut vivre tous les aspects du ministère presbytéral, du moins avec une même compétence et dans une même intensité.

3. Parmi ces multiples aspects kérygmatiques, sacramentaux et diaconaux, etc. de notre ministère, le souci missionnaire est sans doute le premier et le plus décisif : il s’enracine évidemment dans la méditation des récits néotestamentaires et de la figure de Paul, Pierre, etc. ; mais il prend dans notre diocèse, en particulier sur nos territoires ruraux, largement déchristianisés et en pleine mutation (non sans de grandes ressources d’avenir), une figure particulière.

Quand ce ministère est exercé dans la proximité, il prend souvent des allures d’un ministère de « guérison », de « consolation » et de « règlement de conflits », de « réconciliation », surtout avec une population âgée, souffrant de multiples pathologies. Il peut et doit aussi s’exercer comme présence, certes discrète mais réelle, dans divers réseaux relationnels sur le plan associatif, social, culturel et politique, en particulier dans la période actuelle de mutation des communautés de communes et de l’émergence de nouveaux bassins de vie, avec leurs enjeux de communication (beaucoup de Creusois ne se déplacent que très peu) et de mise à disposition équitable de toutes les ressources. L’Église et le ministère presbytéral sont particulièrement attendus aujourd’hui dans la formation d’un « art de vivre ensemble » (notamment avec les populations venues d’ailleurs, avec les questions de laïcité, de dialogue avec les non-croyants et les musulmans du département et d’autres composante spirituelles), en relation avec ceux qu’on peut qualifier de « chercheurs de Dieu » et que nous rencontrons en particulier à l’occasion de préparations de célébrations, sacramentelles ou non, de visites et de rencontres spontanées. C’est un ministère de dialogue et d’initiation.

4. Nous avons tous souligné que notre ministère sur place gagne beaucoup à être complété par des « tâches » diocésains ou nationales qui nous permettent d’élargir nos perspectives, de stimuler notre créativité et d’enrichir nos expériences locales.

1. **Résolutions**

Pour ne pas laisser ces quelques considérations devenir lettre morte, il nous a semblé nécessaire de formuler ces quelques résolutions, à soumettre bien évidemment aux autorités compétentes.

1. Étant donné la complexité du ministère dans le rural creusois et l’étendue du territoire, des mandats curiaux de 6 ans paraissent trop courts : il faut beaucoup de temps pour connaître les gens et le terrain, nouer des relations fécondes, etc. (les creusois sont lents à ouvrir leurs portes). Une première césure de 3 ans est bien venue, car une évaluation rigoureuse peut s’avérer très aidante, surtout au cas où des incompatibilités d’un côté et de l’autre sont manifestes. Une fois ce seuil passé il faut durer : au moins 9 ans, dans certains cas plus longuement.

2. Un des grands enjeux, dans la situation de « tuilage » de différentes figures d’Église sur nos territoires, est de *faire prendre conscience aux « relais » leur appel missionnaire qui est celui de tout baptisé et de tout « disciple-missionnaire »*. Cela demande de promouvoir des contacts et des initiatives en direction de ceux qui entourent nos communautés.

Cette mutation demande beaucoup d’énergie et de présence qui ne peut plus être assurée par le prêtre seul. Une nouvelle constellation ministérielle se dessine déjà et devrait être plus résolument mise en place en faveur de cette conversion missionnaire, « ministères » situées dans le « vacuum » laissés par les prêtres devenus, moins nombreux, « itinérants ». Trois types de « ministères » *locales* pourraient être mis en place et gagneraient à être exercés en équipe et en itinérance :

* un ministère de gouvernance des « relais » ou « communautés » avec un accompagnement approprié ;
* un ministère de la Parole, essentiellement responsable de la catéchèse, de l’animation de liturgies de la Parole et de prière, de groupes de lecture d’évangile ou de Bible ;
* un ministère de l’hospitalité (Caritas, diaconie), de réconciliation et de guérison, ministère d’écoute.

Pour ces « ministres », il faudrait mettre en place des procédures de discernement (1), d’appel (2), de formation (3) et de reconnaissance / institution (4) spécifiques et une manière de les réunir régulièrement, tout en les laissant prendre de vraies responsabilités dans leurs communautés respectives. Un des points décisifs serait de trouver une nouvelle articulation entre ces ministères locaux, le ministère diaconal qui varie entre enracinement local et tâches supra-paroissiales ou diocésaines, et le ministère presbytéral.

3. Cette manière de procéder aurait l’avantage de créer progressivement *une nouvelle « culture ministérielle » dans l’Église* (accumulation d’expériences, discernement et « tri » des réussites, etc.) qui ferait que nous disposions, le moment venu, d’un ensemble de personnes plus large, sorte de « vivier » où trouver des futurs « ministres *presbytéraux* », certains se sentant davantage *appelés* à une présence pastorale « résidentielle » en proximité, d’autres plutôt à exercer un ministère « itinérant », ayant pour fonction de relier les « relais » entre eux, d’autres encore se découvrant un charisme pour telle ou telle fonction spécifique, diocésaine ou plus large, le ministère sacramentel de l’intégration dans l’Église, des sacrements d’initiation et autres pouvant être exercés par des prêtres de différents *types*. L’image du « prêtre » redeviendrait à nouveau plus précise et identifiable et du coup discutable et « réformable ».

1. **Ouverture**

Si la prise de conscience, par les « relais », de leur appel missionnaire relève pour une part des acteurs pastoraux (prêtres et différents ministères), il nous semble qu’elle ne peut réussir sans une véritable vie synodale de nos communautés, au niveau des « relais » et dans les paroisses. Cette vie synodale existe déjà dans certains « relais » et dans tel conseil pastoral ; mais elle risque toujours d’être étouffée par des questions d’organisation.

Depuis trois ans, nous réunissons (deux fois par an) quelques personnes de chacune des six paroisses de la Creuse - personnes avec qui nous portons un même souci pastoral - pour une longue soirée de trois heures. Or, lors de la dernière réunion de cette année, nous étions tous impressionnés de ce qui s’est passé : la profondeur des témoignages et des échanges dans les petits groupes ainsi que la grande liberté de parole dans le grand groupe nous ont touchés. L’un d’entre nous a constaté : « je prenais conscience que les personnes qui se sont réunies à Guéret sont, dans un contexte différent, le renouvellement des acteurs du Synode de 85 ». La rencontre de ces « personnes significatives » est pour nous un « lieu » synodal où se forme une conscience commune et un désir d’agir ensemble ; creuset d’un futur synode.

Peut-être nous faudra-t-il faire vivre une telle expérience dans des « relais » et dans les paroisses en y introduisant des thèmes comme ceux qui ont été esquissé dans ces pages : la présence des chrétiens dans la société, par capillarité ou osmose ; des « charismes » à découvrir par nous ou par d’autres et des nouvelles missions à donner, etc.

Christoph Theobald (pour l’ensemble du groupe)